

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2272>



Raphaël Giromini (Créteil) : les lycées et l'éducation prioritaire

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - ARCHIVES - CAN du SNES de novembre 2016 -



Date de mise en ligne : mercredi 30 novembre 2016

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Si le lycée a été laissé de côté ces dernières années, aujourd'hui les mains du ministère se resserrent autour de son cou :

- Comme le constate le texte UA, la part de lycée du public comptant 35 à 39 élèves par classe est passé de 25 % à 41 % entre 2012 et 2015. La moyenne du nombre d'élève par classe passe de 28,3 à 30.
- La carte des lycées ZEP, promis par le ministère depuis 2015 n'est toujours pas publiée.
- Les voies technologiques sont régulièrement la cible d'attaques visant à en réduire ses formations et enseignements. Sans parler du mépris ministériel pour la voie professionnelle.
- Enfin, l'organisation du baccalauréat est indigente (que ce soit en terme de contenus ou de temps de corrections).

Mais le problème n'est pas tant dans le bilan, que dans les volontés à venir du ministère. Il annonce une réforme « cosmétique », mais en sous-main, se pose la question de la poursuite du LSUN du collège en lycée, avec son lot de fichage des jeunes et des listes interminables d'item de compétences... De plus, différentes associations de professeurs se préparent déjà à des nouveaux programmes en lycée. Cela devrait nous mettre la puce à l'oreille.

Mais la situation n'est pas totalement désespérée : une partie de la profession se mobilise sur cette question. la mobilisation des lycées en ZEP s'étend nationalement et elle oblige NVB à communiquer, notamment le 28 novembre dernier. Mais force est de constater qu'elle tente de nous enfumer. [1]

Le SNES doit dénoncer les effets de manche de la ministre et relayer largement, voire compléter, si besoin, le tableau de TPMZ. Le SNES doit continuer à soutenir cette mobilisation et mettre ses moyens à son élargissement.

Le collectif TPMZ appelle à la grève reconductible dès le 3 janvier. Si la question de la reconduction ne se pose pas aujourd'hui dans tous les établissements, il est de la responsabilité du SNES d'appeler à cette grève dans l'objectif de construire une mobilisation massive pour faire reculer le ministère.

[1] Voir à ce sujet le tableau explicatif du collectif « touche pas à ma ZEP » (TPMZ). Ci-joint